

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Abamectin (0.6%) Liquid Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4
Irritation oculaire : Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau : Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Système nerveux central)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sys-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/21/2026 |
| 4.0 | 05/09/2026 | 10853002-00010 | Date de la première parution: 09/15/2022 |

tème nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

| Nom Chimique | Nom commun/Synonyme | N° CAS/ID unique | Concentration (% w/w) | Secret commercial |
|---|--|------------------|-----------------------|-------------------|
| Polyalkylène oxide dérivé d'un alcool synthétique | Donnée non disponible | 103818-93-5* | >= 30 - <= 60 | TSC |
| Propylèneglycol | 1,2-propanediol | 57-55-6* | >= 10 - <= 30 | TSC |
| Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO) | Donnée non disponible | 71751-41-2* | >= 0.1 - <= 1 | TSC |
| 1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioxoimidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée | Urée, N-[1,3-bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioxo-4-imidazolidinyl]-N,N'-bis(hydroxyméthyl)- | 78491-02-8* | >= 0.1 - <= 1 | TSC |

* Indique que l'identificateur est un numéro CAS.

TSC- la concentration réelle ou la plage de concentration est retenue à titre de secret commercial

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Nocif par inhalation.
Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- || Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé,
-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Garder hermétiquement fermé.
Garder dans un endroit frais et bien aéré.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|--------------------------|------------|------------------------------------|---|-----------|
| Propylèneglycol | 57-55-6 | LMPT (Vapeur et aérosol) | 50 ppm 155 mg/m ³ | CA ON OEL |
| | | LMPT (aérosol) | 10 mg/m ³ | CA ON OEL |
| Abamectine (association) | 71751-41-2 | TWA | 15 µg/m ³ (OEB 3) | Interne |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

| | | | | |
|---|--|-------------------|----------------------------|---------|
| d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO) | | | | |
| | | limite d'essuyage | 150 µg/100 cm ² | Interne |

Mesures d'ordre technique : Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes). Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement. Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts). Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

 Filtre de type : Type protégeant des particules

Protection des mains

 Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

 Remarques : Penser à doubler les gants.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices. Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées. Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire. D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées. Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | |
|---|---|-----------------------|
| Aspect | : | liquide |
| Couleur | : | clair |
| Couleur | : | bleu foncé |
| Odeur | : | Donnée non disponible |
| Seuil de l'odeur | : | Donnée non disponible |
| pH | : | Donnée non disponible |
| Point de fusion/congélation | : | Donnée non disponible |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | : | Donnée non disponible |
| Point d'éclair | : | Donnée non disponible |
| Taux d'évaporation | : | Donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : | Sans objet |
| Inflammabilité (liquides) | : | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | Donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : | Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : | Donnée non disponible |
| Densité relative | : | Donnée non disponible |
| Densité | : | Donnée non disponible |
| Solubilité | : | |
| Solubilité dans l'eau | : | Donnée non disponible |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | : | Sans objet |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible
Température de décomposition : Donnée non disponible
Viscosité
 Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule
Taille des particules : Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter : Inconnu.
Produits incompatibles : Oxydants
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

Composants:

Propylèneglycol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 22,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 44.9 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 24 mg/kg
DL50 (Souris): 10 mg/kg
DLLo (Singe): 24 mg/kg
Symptômes: Dilatation de la pupille
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0.023 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): 330 mg/kg
DL50 (Lapin): 2,000 mg/kg

1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: OPPTS 870.1100
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): 490 ppm
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: gaz
Remarques: Valeur est pour un gaz formé au contact de l'eau
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Méthode: OPPTS 870.1200
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Polyalkylène oxide dérivé d'un alcool synthétique:

|| Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)
|| Méthode : Directives du test 439 de l'OECD

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Propylèneglycol:

|| Espèce : Lapin
|| Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioxoimidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Polyalkylène oxide dérivé d'un alcool synthétique:

|| Espèce : Cornée bovine
|| Méthode : Directives du test 437 de l'OECD

|| Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Propylèneglycol:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Pas d'irritation des yeux
|| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Irritation légère des yeux

1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioxoimidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

Composants:

Propylèneglycol:

| | | |
|--------------------|---|-----------------------|
| Type d'essai | : | Essai de maximisation |
| Voies d'exposition | : | Contact avec la peau |
| Espèce | : | Cobaye |
| Résultat | : | négatif |

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

| | | |
|--------------------|---|--------------------------------|
| Type d'essai | : | Essai de maximisation |
| Voies d'exposition | : | Contact avec la peau |
| Résultat | : | Pas un sensibilisateur cutané. |

1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:

| | | |
|--------------------|---|--|
| Type d'essai | : | Test patch d'irritation répétés sur l'humain |
| Voies d'exposition | : | Contact avec la peau |
| Résultat | : | positif |

| | | |
|------------|---|---|
| Évaluation | : | Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain |
|------------|---|---|

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Propylèneglycol:

| | | |
|-----------------------|---|--|
| Génotoxicité in vitro | : | Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif |
| | : | Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Méthode: Directives du test 473 de l'OECD Résultat: négatif |
| | : | Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Souris Voie d'application: Injection intrapéritonéale Résultat: négatif |

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

| | | |
|-----------------------|---|--|
| Génotoxicité in vitro | : | Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif |
| | : | Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro Système de test: Cellules de poumon de hamster chinois Résultat: négatif |
| | : | Type d'essai: Test d'éluion alcaline Résultat: négatif |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: positif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de synthèse d'ADN non-programmée (UDS) avec les cellules du foie humain in vivo
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 486 de l'OECD
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Propylèneglycol:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

|| Durée d'exposition : 105 semaines
|| Résultat : négatif

|| Espèce : Souris
|| Voie d'application : Oral(e)
|| Durée d'exposition : 93 semaines
|| Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

Propylèneglycol:

|| Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

|| Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

|| Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fertilité
Espèce: Rat, mâle
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: Incidences sur la fécondité.

|| Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 0.12 Poids corporel mg / kg
Résultat: Fœtotoxicité.

|| Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 0.05 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: 0.2 Poids corporel mg / kg
Résultat: Fente palatine
Remarques: Des effets indésirables sur le développement ont été observés

|| Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

Toxicité pour le développement: LOAEL: 2 Poids corporel mg / kg
Résultat: Fente palatine, Effets tératogènes., Réduction des chances de survie de l'embryon
Remarques: Des effets indésirables sur le développement ont été observés

Type d'essai: Croissance
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: LOAEL: 1.6 Poids corporel mg / kg
Résultat: Effets tératogènes.

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Une certaine évidence d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, sur la base d'expérimentations sur des animaux., Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.

1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Contact avec la peau
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Système nerveux central
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Propylèneglycol:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : >= 1,700 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 a

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

Espèce : Rat
NOAEL : 1.5 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 24 mois
Organes cibles : Système nerveux central
Symptômes : Tremblements, ataxie

Espèce : Souris
NOAEL : 4.0 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 24 mois
Organes cibles : Système nerveux central
Symptômes : Tremblements, ataxie

Espèce : Chien
NOAEL : 0.25 mg/kg
LOAEL : 0.5 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 53 Sem.
Organes cibles : Système nerveux central
Symptômes : Tremblements, Perte de poids
Remarques : Mortalité observée

Espèce : Singe
NOAEL : 1.0 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 14 Sem.
Organes cibles : Système nerveux central

1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:

Espèce : Rat
NOAEL : 200 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 92 jours

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

Ingestion : Symptômes: Peut causer, Tremblements, Diarrhée, effets sur le système nerveux central, Salivation, larmoiement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Polyalkylène oxide dérivé d'un alcool synthétique:

| | | |
|---|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 : > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3.2 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 |

Propylèneglycol:

| | | |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 40,613 mg/l Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 18,340 mg/l Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | ErC50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 19,300 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 13,020 mg/l Durée d'exposition: 7 jr |
| Toxicité pour les microorganismes | : | NOEC (Pseudomonas putida): > 20,000 mg/l Durée d'exposition: 18 h |

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

| | | |
|-----------------------------|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 3.2 µg/l Durée d'exposition: 96 h |
| | | CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 9.6 µg/l Durée d'exposition: 96 h |
| | | CL50 (Ictalurus punctatus (barbue de rivière)): 24 µg/l Durée d'exposition: 96 h |
| | | CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 42 µg/l Durée d'exposition: 96 h |
| | | CL50 (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton)): 15 µg/l Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et | : | CE50 (Americamysis): 0.022 µg/l |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

| | |
|--|--|
| les autres invertébrés aquatiques | Durée d'exposition: 96 h CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.34 µg/l Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) | : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.52 µg/l Durée d'exposition: 32 jr |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.03 µg/l Durée d'exposition: 21 jr NOEC (Mysidopsis bahia (Mysis)): 0.0035 µg/l Durée d'exposition: 28 jr |
| Toxicité pour les microorganismes | : CE50: > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Type d'essai: Inhibition de la respiration |

1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioxoimidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:

| | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 67 mg/l Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 58 mg/l Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 5.78 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, C.3 NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1.6 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, C.3 |
| Toxicité pour les microorganismes | : CE50 (boue activée): 567 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209 |

Persistance et dégradabilité

Composants:

Polyalkylène oxide dérivé d'un alcool synthétique:

| | |
|------------------|--|
| Biodégradabilité | : Résultat: Facilement biodégradable. Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
|------------------|--|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

Propylèneglycol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 98.3 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 50 %(< 12 h)

1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 24 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.C.

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Propylèneglycol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.07
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, A.8

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 52

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4

1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: < 0.9
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Mobilité dans le sol

Composants:

Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: > 3.6

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/21/2026 |
| 4.0 | 05/09/2026 | 10853002-00010 | Date de la première parution: 09/15/2022 |

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3082

Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(abamectin (combination of avermectin B1a and avermectin B1b) (ISO))

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 9

Dangereux pour l'environnement : non

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082

Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
(abamectin (combination of avermectin B1a and avermectin B1b) (ISO))

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

Code IMDG

No. UN : UN 3082

Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(abamectin (combination of avermectin B1a and avermectin B1b) (ISO))

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3082

Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 4.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10853002-00010 Date de dernière parution: 01/21/2026
Date de la première parution: 09/15/2022

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Abamectine (association d'avermectine B1a et d'avermectine B1b) (ISO))

| | | |
|--------------------|---|--|
| Classe | : | 9 |
| Groupe d'emballage | : | III |
| Étiquettes | : | 9 |
| Code ERG | : | 171 |
| Polluant marin | : | oui(Abamectine (association d'avermectine B1a et d'avermectine B1b) (ISO)) |

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)
CA. DSL : non établi(e)
CN IECSC : non établi(e)

Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)

AICC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/21/2026 |
| 4.0 | 05/09/2026 | 10853002-00010 | Date de la première parution: 09/15/2022 |

produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 05/09/2026
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F